

CHARTRE DU FORMATEUR 2025

Le CRGE Occitanie se mobilise dans une démarche d'amélioration continue dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de formation initiale, professionnelle et continue à destination des salariés de groupements d'employeurs de la Région Occitanie.

A ce titre, le CRGE Occitanie s'engage vis-à-vis de ses stagiaires à respecter les critères de qualité qu'il souhaite mettre en œuvre, en lien avec l'ensemble des intervenants.

Pour assurer la qualité attendue des formations, en lien avec le référentiel Qualiopi, le CRGE Occitanie propose une charte des bonnes pratiques des formateurs.

Ce document a pour objectifs de préciser les conditions et les principes à respecter dans le cadre des interventions portées par nos formateurs auprès de nos stagiaires. Le non-respect de la totalité de ces engagements est de nature à compromettre la relation de partenariat entre le formateur et le CRGE Occitanie. En cas de réclamation, le formateur s'engage à contacter le responsable formation du CRGE dont les coordonnées apparaissent ci-dessous :

Marc JEANNOUTOT mjeannoutot@crge-occitanie.fr (en cas d'absence : msmuga@crge-occitanie.fr)

Avant la formation :

- 1- Je transmets mon CV et mes attestations de dernières formations au responsable formation chaque année.
- 2- J'ai compris les attentes du CRGE Occitanie et j'adapte le contenu de ma thématique de formation au regard de la spécificité de l'environnement juridique des groupements d'employeurs, notamment dans le cadre de la relation tripartite GE-Adhérent-salarié.
- 3- Je prends en compte les attentes et le niveau des stagiaires qui m'ont été précisés.
- 4- Je fournis au responsable formation du CRGE Occitanie **avant mes prestations**, le déroulé pédagogique de mon intervention (fiche programme d'intervention) et les ressources pédagogiques (supports de formation dématérialisés) qui seront mises à disposition des stagiaires ainsi que les méthodes d'évaluation prévues (QCM, autoévaluations,...)
- 5- Je respecte le secret professionnel dans le cadre de ma mission de formateur ainsi qu'au devoir de réserve (déontologie), et adopte une attitude bienveillante vis-à-vis des stagiaires et des autres formateurs.
- 6- Je réalise une veille technique, pédagogique légale et réglementaire sur mes champs de formation professionnelle et en exploite les enseignements

Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie

Site de Montpellier – VEAS Parc 2000,
41 Rue Yves Montand 34080 MONTPELLIER

Site de Toulouse – Bâtiment Hermès,
55 avenue Louis Breguet 31400 TOULOUSE

Pendant la formation :

- 7- Je rappelle aux stagiaires en début d'intervention les objectifs de la séance, le déroulé de la séance et j'évalue leur besoin et/ou leur niveau initial.
- 8- J'ai pris connaissance des modalités d'accueil, d'intégration et d'organisation de la formation, et je les communique aux stagiaires en début de séance.
- 9- Je favorise les échanges, l'interactivité, je place les stagiaires en situation active et réactive. Je diversifie les modalités d'animation pédagogiques.
- 10- Je régule mon intervention pour ajuster en permanence les objectifs annoncés aux progressions individuelles et collectives des stagiaires. J'ai une attention particulière envers les stagiaires les plus en difficulté.
- 11- Durant la séquence de formation, je suis attentif à ne formuler aucune remarque d'ordre personnel ou à caractère discriminant qui pourrait mettre en difficulté ou fragiliser une personne ou le groupe.
- 12- Je présente aux stagiaires les différentes ressources pédagogiques mises à leur disposition et leur explique comment se les approprier.
- 13- J'effectue un bilan à chaud avec les stagiaires en fin de séquence et/ou en fin de cycle d'intervention dont j'assure la traçabilité

Après la formation :

- 14- Je transmets les retours/bilans ou autoévaluation des stagiaires au responsable de la formation du CRGE Occitanie ainsi que le support pédagogique à remettre aux stagiaires
- 15- Je fais un retour au responsable formation sur mon appréciation du déroulé de la formation (fonctionnement du groupe, gestion du temps, propositions d'amélioration...) à J +1 et lors du retour des appréciations à J+60 mini.
- 16- Je m'engage à communiquer au responsable de la formation du CRGE Occitanie les éventuelles sollicitations ou suites à donner à tout ou partie du groupe de stagiaires
- 17- Je m'engage à participer au comité de pilotage annuel des formateurs du CRGE Occitanie pour faire le bilan des prestations annuelles de formation et envisager les collaborations éventuelles l'année suivante.

Date :

Nom-Prénom :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie

Site de Montpellier – VEAS Parc 2000,
41 Rue Yves Montand 34080 MONTPELLIER

Site de Toulouse – Bâtiment Hermès,
55 avenue Louis Breguet 31400 TOULOUSE